

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

DISTRICT DE MONTRÉAL

No. : 500-06-000911-186

KATHY POULIN

Demanderesse

c.

CENTRE RÉCRÉATIF BIGFOOT INC.

-et-

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BIGFOOT INC.

-et-

FRANÇOIS GAGNON

Défendeurs

DÉNONCIATION DES DÉFENDEURS DES DEMANDES PRÉLIMINAIRES DANS LE CADRE D'UN RECOURS COLLECTIF

(Articles 572, 584 et 587 C.p.c.)

Destinataire : **Me Philippe Larochelle**
LAROCHELLE AVOCATS
338, St-Antoine Est, bureau 300
Montréal, QC H2Y 1A3
Avocats de la demanderesse
plarochelle@larochelleavocats.com

LES DÉFENDEURS EXPOSENT RESPECTUEUSEMENT LES DEMANDES PRÉLIMINAIRES SUIVANTES À L'HONORABLE PIERRE C. GAGNON J.C.S., COORDONNATEUR, CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES, À SAVOIR :

**A. DÉNONCIATION DES DÉFENDEURS D'UN MOYEN DÉCLINATOIRE
(INCOMPÉTENCE TERRITORIALE DU TRIBUNAL)**

1. Les défendeurs entendent soulever l'absence de compétence territoriale de la Cour supérieure, chambre civile, du district de Montréal;

2. En effet, la juridiction territorialement compétente au Québec pour entendre les demandes en justice est celle du lieu où sont domiciliées les défendeurs, soit à Saint-Alphonse-Rodriguez, district de Joliette;
3. De plus, le *Deuxième Contrat* invoqué par la demanderesse a été conclu à Sainte-Alphonse-Rodriguez, le tout tel qu'il appert de la demande pour autorisation d'exercer une action collective;

B. INTERROGATOIRE DE LA DEMANDERESSE KATHY POULIN

1. Les défendeurs désirent interroger la demanderesse;
2. L'interrogatoire portera sur :
 - les faits allégués à la demande introductive d'instance;
 - son statut et sa qualité de représentante;
 - La composition du groupe qu'elle entend représenter;

PAR CES MOTIFS VOUS PLAISE :

FIXER la date, l'heure et l'endroit pour la présentation et le débat sur les demandes préliminaires des défendeurs;

DÉSIGNER UN JUGE pour assurer la gestion particulière de l'instance et entendre toutes les procédures relatives à cette action collective;

LE TOUT respectueusement soumis.

Joliette, le 16 juillet 2018



DUNTON RAINVILLE, S.E.N.C.R.L.

Me David Couturier et Me Michel Beauregard

dcouturier@duntonrainville.com

mbeauregard@duntonrainville.com

notification@duntonrainville.com

(Code d'impliqué : Joliette : BF 0695)

1075, boul. Firestone, bureau 3100

Joliette, QC J6E 6X6

Téléphone : (450) 759-8800

Télécopieur : (450) 759-8878

Notre référence : FOOT-85127

Avocats des défendeurs Centre récréatif Bigfoot inc., Société immobilière Bigfoot inc. et François Gagnon

N° 500-06-000911-186

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
DISTRICT DE MONTRÉAL

KATHY POULIN
C. Demanderesse

CENTRE RÉCRÉATIF BIGFOOT INC.
-et- SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BIGFOOT INC.
-et- FRANÇOIS GAGNON
Défendeurs

DÉNONCIATION DES DÉFENDEURS DES DEMANDES
PRÉLIMINAIRES DANS LE CADRE D'UN RECOURS
COLLECTIF
(Articles 572, 584 et 587 C.p.c.)

ORIGINAL

BF-0695 FOOT-85127
N/D David Couturier
Me dcouturier@duntonrainville.com

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS et NOTAIRES
LAWYERS and NOTARIES

1075, boul. Firestone
Bureau 3100
Joliette (Québec) J6E 6X6

Notifications: notification@duntonrainville.com
Téléphone: 450 759-8800 Télécopieur: 450 759-8878
DUNTON RAINVILLE S.É.N.C.F.L.